



# **Saint-Marc sur Seine**



**Bien vivre à Saint-Marc**

**Bulletin Municipal  
Septembre 2015**

## **Le mot du Maire**

L'activité est intense en ce début d'automne à Saint Marc. Il est le résultat de tout le travail initié par l'équipe municipale depuis plus d'un an.

En premier lieu, il y a les travaux de la traversée du village. La première phase vient de se terminer avec la pose du nouveau tapis de roulement. Nous allons pouvoir passer à la dernière phase qui consiste à installer des îlots pour marquer les espaces de stationnement et ainsi redonner l'accès des trottoirs aux piétons, et pour réduire la route à 6 mètres afin d'accompagner les automobilistes à réduire leur vitesse. Ces travaux vont changer nos habitudes et devraient apporter plus de sécurité aux habitants.

Ensuite, il y a l'installation du centre de tri postal dans les locaux de l'ancienne maternelle. Toute l'équipe de facteurs arrivera le 20 octobre.

Enfin, nous avons appris dernièrement que notre dossier pour le verger conservatoire était accepté et qu'il serait financé comme prévu à 80%. Il aurait sans doute été plus sage, compte tenu de tout le travail entrepris cette année, de reporter ce projet à l'an prochain. Mais suite à la réforme de la loi Notre, avec la mise en place de la nouvelle Région Bourgogne Franche Comté et les futures élections du 6 et 13 décembre prochain, nous avons décidé de profiter de ce financement exceptionnel de la Région qui probablement n'existera plus en 2016. Dans les semaines à venir, nous ferons appel à chacun d'entre vous pour la réalisation de ce «*verger conservatoire communal*», et vous inviterons à venir planter un arbre, comme un signe donné aux générations futures.

C'est dans cette dynamique, que nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux habitants sur le village : Monsieur Fortran Mohamed (maison où habitait la famille Ormancey), Monsieur Arnaud Boxoen (rue de Magny), et Mademoiselle Laura Vignaud et Monsieur Sébastien Beau (logement de Bernard Malnoury). Nous leur souhaitons à tous la bienvenue parmi nous, et nous leur donnons rendez vous dès maintenant pour assister aux diverses manifestations qui auront lieu dans les mois à venir.

Vous pouvez déjà retenir le 11 octobre pour «*l'opération jus de pommes*», le «*samedi du téléthon*» pour le traditionnel loto organisé par l'association Saint Marc Animation, «*l'atelier Danse du vendredi soir*» organisé par l'association Sports et Loisirs de la Vallée de Seine. D'autres temps vous seront aussi proposés.

En attendant ces bons moments de convivialité, je vous souhaite à tous un bel automne.

**Vincent Chauvot**

Sommaire du Bulletin

**Les infos utiles**  
**Les comptes rendus des conseils**  
**Ça se passe à Saint Marc**  
**À vos agendas**

## Informations utiles ✕

|  |                       |
|--|-----------------------|
| Pompiers   | <b>18</b>             |
| Gendarmerie de Baigneux les Juifs  | <b>03 80 96 51 17</b> |
| Gendarmerie d'Aignay le Duc  | <b>03 80 93 81 17</b> |
| SAMU Hôpital   | <b>03 80 81 73 00</b> |
| Docteur Corbeau  | <b>03 80 40 44 85</b> |
| Docteur Deschamps  | <b>03 80 96 53 94</b> |
| Docteur Renon  | <b>03 80 93 82 87</b> |
| Mairie de Saint-Marc sur Seine   | <b>03 80 93 26 78</b> |
| e-mail: <a href="mailto:mairie-st-marc-sur-seine@wanadoo.fr">mairie-st-marc-sur-seine@wanadoo.fr</a> |                       |

### ✕ Mairie ✕

**Rencontre avec M. le Maire** : sur rendez-vous au **06 20 56 84 66**.

**Permanences du secrétariat** : **lundi** et **jeudi** de **14h30** à **15h30** (en dehors de ces horaires, contactez **Cécile** au **03 80 93 26 78** pour fixer un RdV).

**Location du foyer** : renseignements aux jours et heures de permanence du secrétariat ou auprès de Marie-Christine Chapuis au **03 80 93 22 98**.

### ✕ Accès à la décharge municipale ✕

Demandez les clés de la décharge municipale à **M. Bernard Malnoury**, à l'**Entreprise Chapuis** ou au **Secrétariat de mairie**.

Seuls les végétaux et les gravats peuvent y être déposés. Tous les autres types de déchets (plastiques, métaux, etc) y sont interdits. D'autre part, vous êtes prié de bien amarrer votre chargement pour éviter d'en perdre sur la route et les accotements. Merci de votre compréhension.

### ✕ Dans le bac jaune, on dépose ✕

Bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, de boisson, aérosols et briques alimentaires (bien vidés de leur contenu).

Emballages papier et cartonnettes (les gros cartons vont à la déchetterie cantonale).

Journaux, magazines et prospectus.

**Dorénavant**, on peut aussi y déposer les **bouteilles d'huile**, les **flacons de ketchup et de mayonnaise** ainsi que les **bidons de pétrole de chauffage**.

### ✕ Affouages 2014/2015 ✕

Les personnes intéressés par un affouage sont priées de venir s'inscrire en Mairie jusqu'au jeudi 15 octobre 2015 (aux jours et heures de permanence du secrétariat de mairie).

Le prix reste inchangé, soit 50 € par portion.

La distribution aura lieu le samedi 17 octobre 2015 à 10h00 en Mairie.

## ✕ Horaires des déchetteries cantonales ✕

### BAIGNEUX LES JUIFS

Horaires d'été (du 1er avril au 30 septembre)

|          |                               |
|----------|-------------------------------|
| Lundi    | 14h00 - 16h00                 |
| Mercredi | 10h00 - 12h00                 |
| Samedi   | 10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00 |

Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars)

|          |                               |
|----------|-------------------------------|
| Mercredi | 10h00 - 12h00                 |
| Samedi   | 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00 |

### VILLAINES EN DUESMOIS

Horaires d'été (du 1er avril au 30 septembre)

|          |                               |
|----------|-------------------------------|
| Lundi    | 10h00 - 12h00                 |
| Mercredi | 14h00 - 17h00                 |
| Samedi   | 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00 |

Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars)

|          |                               |
|----------|-------------------------------|
| Mercredi | 14h00 - 16h00                 |
| Samedi   | 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00 |

## ✕ Bibliothèque municipale ✕

Nous vous rappelons que la bibliothèque municipale est à votre disposition dans les locaux de la mairie. Ses horaires d'ouverture sont ceux de l'agence postale, c'est-à-dire du **mardi** au **samedi** de **9h30** à **12h30**. Les droits d'inscription sont gratuits.

D'autre part, le bibliobus départemental de prêt dépose 3 fois dans l'année un lot de livres divers. Les personnes intéressées par un ouvrage ou un thème particulier sont invitées à en faire la demande auprès de Rachel qui le réservera pour le prochain passage du bibliobus (**prévu le 13 novembre à 13h30**).

## ✕ Agence postale ✕

Nous vous rappelons que l'agence postale de Saint-Marc sur Seine est ouverte du **mardi** au **samedi**, de **9h30** à **12h30**. (tel. **03 80 81 05 71**)

Dans cette agence postale, vous pouvez acheter des timbres, des emballages pour vos colis et des enveloppes prêt-à-poster. Vous pouvez aussi déposer vos lettres et vos colis ou bien retirer vos lettres recommandées et vos colis. Enfin, vous pouvez effectuer des opérations financières de dépannage telles que des retraits d'espèces jusqu'à 300 € avec un carnet de chèques et une pièce d'identité ou encore des versements avec le n° de compte et une pièce d'identité.

## ✕ Dépôt de pain ✕

L'agence postale met également à la disposition des habitants de Saint-Marc un dépôt de pain. Pour en bénéficier, il est nécessaire de commander la veille avant 12h00 pour le lendemain. Les habitants qui commandent du pain s'engagent à venir le chercher avant 12h30 ou à prévenir en cas d'empêchement au **03 80 81 05 71**.

|                  |        |          |        |
|------------------|--------|----------|--------|
| Petite baguette  | 0,90 € | Céréales | 1,35 € |
| Grosse baguette  | 1,15 € | Complet  | 1,35 € |
| Gros pain d'1 kg | 2,55 € | Bûcheron | 1,35 € |
| Banette 1900     | 1,05 € |          |        |

## ✕ Infos-Mairie ✕

Les habitants de Saint-Marc qui ne l'ont déjà fait, peuvent communiquer leur adresse mail à Rachel afin de recevoir diverses informations pratiques relatives à la commune. A noter que toutes ces informations seront aussi affichées sur le panneau de la mairie.

**info.mairie.stmarc@orange.fr**

## Nouveaux horaires de bus

### Châtillon sur Seine > Dijon

|                             |        |        |         |         |
|-----------------------------|--------|--------|---------|---------|
| Châtillon sur Seine Gare    | 6 H 30 | 8 H 15 | 12 H 10 | 17 H 05 |
| Chenecières                 | 6 H 59 |        | 12 H 45 | 17 H 39 |
| Saint-Marc sur Seine Centre | 7 H 01 | 8 H 45 | 12 H 47 | 17 H 41 |
| Dijon Gare                  | 8 H 15 | 9 H 50 | 14 H 00 | 18 H 50 |
| notes                       | (1)    | (2)    | (2)     | (2)     |

### Dijon > Châtillon sur Seine

|                             |        |         |         |         |
|-----------------------------|--------|---------|---------|---------|
| Dijon Gare                  | 6 H 20 | 12 H 20 | 14 H 00 | 17 H 45 |
| Saint-Marc sur Seine Centre | 7 H 28 | 13 H 33 | 15 H 12 | 18 H 58 |
| Chenecières                 | 7 H 30 | 13 H 35 | 15 H 13 | 18 H 59 |
| Châtillon sur Seine Gare    | 7 H 55 | 14 H 10 | 15 H 42 | 19 H 26 |
| notes                       | (1)    | (2)     | (1)     | (2)     |

note (1) : tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

note (2) : tous les jours y compris dimanches et jours fériés.

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 1er JUILLET 2015

### **ECHANGE DE PARCELLES**

Suite à la présentation du projet d'échange de la parcelle ZA N°63 propriété de la commune et les parcelles ZA N°126-127 propriétés de Me H'GUILE Tania, et après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cet échange et autorise le Maire à réaliser les démarches nécessaires et à signer tout document si rattachant. L'ensemble des frais sera réparti comme suit 50% pour la commune et 50% pour Me H'GUILE Tania.

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 28 JUILLET 2015

### **LOCATION DU LOGEMENT 1 ROUTE DE MAGNY**

Le Conseil Municipal décide de louer le logement sis au 1 route de Magny à Mr BOXOEN Arnaud à compter du 7/08/2015 pour un loyer mensuel de 310€ et pour des charges mensuelles de 15€ (pour août loyer de 250€ et charges pour 12.10€ au prorata du nb de jours) et le versement d'une caution de 310€ ; le Conseil Municipal mandate le maire pour signer le bail qui prendra effet le 7/08/2015.

### **PARKING HOTEL PARCELLE AB27**

Monsieur Andrew Perry a interpellé le maire comme il put le faire avec l'ancienne équipe municipale, concernant le parking qui se trouve devant l'établissement Le Soleil D'Or. Il a précisé qu'il ne possédait pas la clef de l'ancien local EDF, alors que celui-ci se trouve sur sa propriété.

Surpris par la situation, le maire a fait la démarche auprès de la direction générale des finances publique, service de la publicité financière Dijon 2 pour connaître l'historique de la parcelle AB 27.

Cette parcelle AB 27, comprenant le jardin et une partie du parking, a été vendue le 21 juin 2007 par la famille MATHIEU à la commune de Saint Marc puis à Monsieur OLIVER STEPHENS le 17/12/2003 avec une clause stipulant « que le parking qui se situe devant le jardin cadastrée section AB 27 fait partie du domaine public, néanmoins la commune de Saint Marc autorise l'acquéreur à y stationner et charger pour lui d'assurer l'entretien de ce parking. »

Or il se trouve effectivement qu'une partie du parking est sur le domaine public (cadastrée 266) alors qu'une autre partie du parking soit sur la parcelle AB27.

Pour répondre aux exigences de la clause, il aurait été nécessaire de couper la parcelle en deux parties.

Du fait qu'une parcelle ne peut être la propriété de deux personnes et que Monsieur Andrew Perry a acheté à Monsieur Oliver Stephens le 28 août 2009, le conseil décide de redonner la clé de l'ancien local à Mr Perry et considère que le parking lui appartient au regard du plan ci-joint.

Compte tenu que la place de parking qui fait partie du domaine public et de son emplacement devant le parking de Monsieur Perry, il est décidé d'un commun accord que ce parking peut aussi accueillir des véhicules autres que ceux des clients de son établissement.

A l'initiative de Mr PERRY une pancarte « parking réservé à la clientèle » sera mise en place sur le côté droit et le stationnement devant le lavoir sera réservé au domaine public.

### **DECISION MODIFICATIVE SUITE DISSOLUTION DU SIVOS**

Suite à la dissolution du SIVOS Val de Seine, un déficit d'investissement de -2175.44 et un déficit de fonctionnement de -461.72 ont été intégrés dans la comptabilité de la commune. Le Conseil Municipal décide de modifier les résultats repris au budget 2015 de la façon suivante :

- diminution du 002 en recette de fonctionnement pour -461.72€ avec augmentation d'une recette de fonctionnement au 752 pour 461.72€.
- diminution du 001 en recette d'investissement pour 2175.44€ avec augmentation d'une recette d'investissement au 132 pour 2175.44€.

## ✕ Ça se passe à Saint-Marc ✕

### ✕ Réfection des portes de l'église ✕



Entre la mi-mai et la mi-juin, Denis Girard et Alain Métayer se sont employés à rénover les portes de l'église.

Avec beaucoup de patience et de ténacité, ils ont passé des heures à brosser, poncer, teinter, lasurer et vernir.

A certains endroits, ils ont même dû retirer et remplacer des pièces de bois trop endommagées pour être simplement restaurées. Les ferrures ont également été décapées et repeintes.

Leur travail a principalement concerné les deux portes extérieures et celle de la sacristie.

Une réussite !



### ✕ Fête du 14 juillet 2015 ✕

Ce fût une agréable journée, appréciée par tous. Une centaine de personnes, a savouré lors du déjeuner le jambon à l'os sauce madère, cuit à la braise et accompagné d'un tian de légumes. Ce délicieux repas a été préparé par l'équipe municipale.



La fin du repas a été animée avec brio par le groupe de danse du Zumba Club. Les danseurs ont ensuite entraîné le public dans une zumba endiablée. Les jeux traditionnels se sont déroulés durant l'après-midi et la soirée s'est achevée par un dîner au barbecue.



## ✂ Concours de pétanque et repas de la Chasse ✂

L'association de la Saint Hubert à organisé son concours de pétanque le 19 juillet avec une vingtaine de Doublette et un repas en soirée, et son traditionnel repas de la Chasse le 12 septembre autour de son Méchoui de sanglier...

## ✂ Aménagements des bords de la Seine ✂

Le lieu appelé les Ouches (ou encore « l'île de la tentation »), vers le chemin de la Levée, a été aménagé cet été pour en faire un endroit convivial ouvert à tous.

Sylvie Padeloup, Alain Métayer et Denis Girard y ont installé une pergola de bois (gracieusement offerte par Sylvie) appelée à se couvrir de fleurs. Ils y ont également disposé des bancs et confectionné des massifs floraux.

Jérémy et Dorian ont eu la gentillesse et le courage d'aller chercher au fond de la rivière les pierres percées qui bordent ces massifs.



## ✂ Les conscrits 2015 ✂



La neuvième fête des Conscrits rassemblant les villages de Saint Marc sur Seine, Origny sur Seine, Semond et Magny-Lambert s'est déroulée cette année à Saint Marc le dimanche 30 août.

Après la messe, les Conscrits de la classe 5, c'est à dire ceux dont l'année de naissance se termine par 5 ont été mis à l'honneur durant cette sympathique journée.

## ✂ Ça avance... ✂





## ✕ À vos agendas ✕

### ✕ Reprise des sessions d'initiation à la danse 2015 – 2016 ✕

Tous les vendredis à 20h30 (ouverture des portes à 20h15) à la salle des fêtes.

**Un style de danse = Un trimestre**

Danses encadrées par un professeur.

Organisé par l'association Sports et Loisirs de la Vallée de Seine.

|                                 |   |                      |
|---------------------------------|---|----------------------|
| Rock, Tango, Tchatcha, etc.     | Les 2, 9 et 16 octobre 2015<br>Les 6, 13, 20 et 27 novembre 2015<br>Les 4 et 11 décembre 2015 | Avec Mme Thinlot     |
| Country ou Salsa                | Les 8, 15, 22 et 29 janvier 2016<br>Les 5 et 12 février 2016<br>Les 4, 11, 18 et 25 mars 2016 | Avec Francine and co |
| Salsa ou Country                | Les 1, 8, 15 et 22 avril 2016<br>Les 6, 13, 20 et 27 mai 2016<br>Les 3 et 10 juin 2016        | Avec Mr Maugalem     |
| <b>Mai 2016 Soirée Dansante</b> |   |                      |

Participation : Séance 5 €  
Abonnement pour un trimestre (9 séances) 35 €  
Abonnement annuel (27 séances) 80 €  
(Paiement au préalable, possibilité de paiement en deux fois)

Contact : **Martine 06 45 94 86 21** ou **Alexandra 06 34 05 89 44**

Pour recevoir les infos de dernière minute vous pouvez le demander en envoyant un mail à [martinecharlot@live.fr](mailto:martinecharlot@live.fr)

### ✕ Faites votre jus de pommes ✕

Le dimanche 11 octobre à partir de 10 heures, Guy Chapuis accueillera ceux et celles qui le souhaiteront pour un grand pressage de pommes. Le lieu de rendez-vous est le terrain de football de Saint-Marc.

Les participants apporteront leurs pommes perdues (celles tombées au sol) et des bouteilles pour recueillir le jus du pressage. Ceux qui n'ont pas de pommes mais seulement des bouteilles seront aussi les bienvenus.

Un repas tiré du sac est prévu sur place et le pressage se poursuivra durant l'après-midi.